

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00264

Numéro SIREN : 428 880 744

Nom ou dénomination : 2 G

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 5327

2 G
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : "Le Caillou",
47500 LE PASSAGE
RCS AGEN 428 880 744

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 2 NOVEMBRE 2022

Le 2 novembre 2022,
A 14 heures,

Monsieur Rémy GEOFFRIN,
demeurant 100 route de Segougnac, 47310 MOIRAX

agissant en qualité de Président de la société 2 G sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

Madame Marie-Claire GEOFFRIN,
Né à AGEN le 8 mars 1968,
De nationalité française,
Demeurant 100 route de Segougnac – 47310 MOIRAX,

Madame Marie-Claire GEOFFRIN ne pourra user des pouvoirs de direction générale que sous les réserves suivantes :

Madame Marie-Claire GEOFFRIN ne peut pas sans l'accord préalable du Président et/ou de l'associé unique effectuer les opérations suivantes :

- acquisition ou cession d'actifs immobiliers assortie ou non de contrat de crédit-bail ;
- acquisition, cession ou apport de fonds de commerce ;
- création ou cession de filiales ;
- modification de la participation de la Société dans ses filiales ;
- acquisition ou cession de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques ;
- création et suppression de succursales, agences ou établissements de la Société ;
- prise ou mise en location-gérance de fonds de commerce ;
- prise ou mise en location de tous biens immobiliers ;
- conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ;
- tous investissements, achats ou acquisitions quelconques au-delà de 50 000 euros ;
- emprunts sous quelque forme que ce soit et quel qu'en soit le montant ;
- embauche, licenciement de salariés sous statut cadres de la Société ou de ses filiales ;
- cautions, avals ou garanties, hypothèques ou nantissements à donner par la Société ;
- crédits consentis par la Société hors du cours normal des affaires ;

RG

ACG

- adhésion à un groupement d'intérêt économique et à toute forme de société ou d'association pouvant entraîner la responsabilité solidaire ou indéfinie de la Société.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Marie-Claire GEOFFRIN n'aura pas le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Marie-Claire GEOFFRIN ainsi nommé accepte les fonctions de Directrice Générale et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

La Directrice Générale

Mme Marie-Claire GEOFFRIN

« Bon pour acceptation des fonctions Directrice Générale »

« Bon pour acceptation des fonctions Directrice Générale »



Le Président

M. Rémi GEOFFRIN

